

Délibération du Conseil d'Administration

Séance du 14 mars 2025

1 - APPROBATION du RAPPORT d'ACTIVITES 2024

L'an deux mille vingt cinq, le quatorze mars à dix sept heures quinze, le Conseil d'Administration de l'Agence Technique Départementale 36, convoqué le 19 février 2025, s'est réuni en présentiel, sous la présidence de M. François DAUGERON.

Etaient présents : 13 sur 16

M. François AVISSEAU
Mme Nadine BELLUROT
Mme Carole BRANCHEREAU
M. Jean-Pierre CHÈNE
M. François DAUGERON

M. Claude DOUCET
Mme Virginie ÉLION
M. Marc FLEURET
Mme Lydie LACOU
M. Philippe MAUBOIS

M. Gérard MAYAUD
Mme Chantal MONJOINT
Mme Florence PETIPEZ

A donné pouvoir : 1

M. Gérard BLONDEAU à M. François DAUGERON

Etaient absents excusés : 2

M. Jean-Louis CAMUS

M. Gaston LANGLOIS



Conformément à l'article 14 des statuts de l'Agence, le Conseil d'Administration est compétent pour approuver le rapport d'activités de l'année écoulée de l'Agence annexé au présent rapport. Après avoir entendu l'exposé du Président, le Conseil d'Administration, par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention adopte la délibération suivante :

Le Conseil d'Administration

Considérant que le quorum est atteint,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de l'Agence Technique Départementale 36,

Décide :

Article Unique : Le rapport d'activités 2024 de l'ATD36 est approuvé.

Le Président,


François DAUGERON

BILAN D'ACTIVITÉS 2024

Table des matières

I – ATD36 AU 31/12/2024.....	2
1- Rappel des missions de l'ATD36.....	2
2- Cartographie des adhérents.....	2
3- Rappel des processus de demande et d'instruction.....	4
Mise à disposition des adhérents.....	4
Traitement d'une demande.....	4
4- Formation au nouveau site de l'ATD 36.....	5
5- Action de sensibilisation liée à la commande publique.....	5
II – BILAN D'ACTIVITÉS 2024.....	5
1- Utilisation des moyens mis à disposition sur le site.....	5
Modules « demandes d'assistance ».....	5
Répartition des demandes par adhérent.....	6
2- Détail des demandes.....	8
Généralités.....	8
Détail des demandes relatives à la GDP.....	9
Détail des demandes relatives à la programmation des travaux de voirie.....	10
Détail des demandes relatives à la programmation des travaux d'ouvrages d'art.....	11
Mise à disposition de données sur l'outil SIG « Igéo36 » du S.D.E.I.....	11
3- Rappel du périmètre d'intervention de l'ATD 36 pour les missions complémentaires.....	12
4- Les évolutions au cours de l'année 2024.....	12
Les brèves ATD.....	12
Les documents ressources.....	12
5- Évaluation relative aux missions collaboratives entre le CAUE, l'ATD36 et le Service du Département (DATER).....	13
III- BILAN COMPTABLE.....	14
IV- LES PERSPECTIVES 2025.....	14

I – ATD36 AU 31/12/2024

1- Rappel des missions de l'ATD36

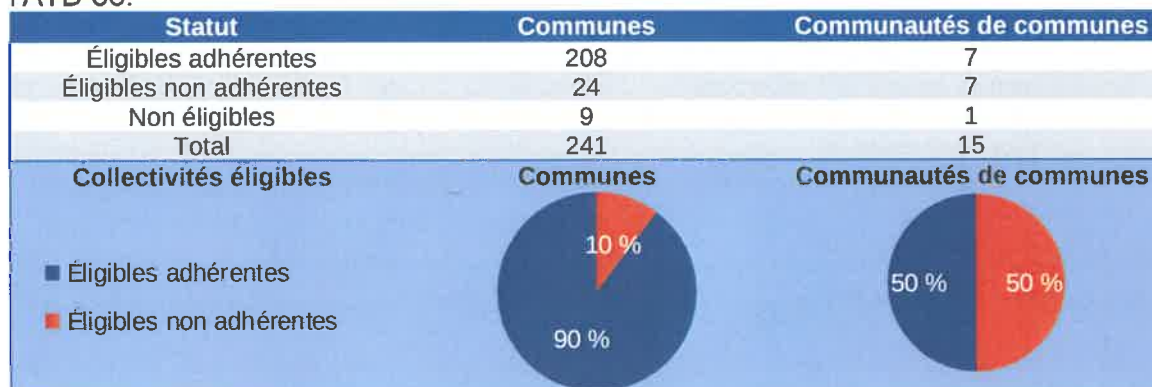
- **assistance à la gestion du domaine public routier communal ou intercommunal et aux chemins ruraux** : l'agence met à disposition des adhérents une aide à l'instruction, à la rédaction ou un contrôle sur les actes administratifs. Elle intervient également pour le classement de la voirie, l'établissement d'un règlement de voirie ;
- **assistance à la programmation des travaux d'entretien** : l'agence permet d'améliorer la connaissance du patrimoine des adhérents sur la base de diagnostics visuels, d'estimer des travaux nécessaires au maintien du patrimoine ou à son amélioration, de mettre en œuvre les programmes de travaux d'entretien. Elle étudie également les questions relatives à la sécurité routière ;
- **assistance à la gestion des ouvrages d'art** : l'agence établit un recensement du patrimoine et visite les ouvrages afin de qualifier l'état du patrimoine et d'envisager des travaux d'entretien voire de réhabilitation. Dans ce cas, elle aide dans la réalisation des études nécessaires ;
- **appui pour une mission d'assistance technique à la réalisation de travaux** sur demande de l'adhérent. Il s'agit de travaux d'investissement limité à un montant de 30 000 € HT par an.

En expérimentation depuis 2023

- **Un travail collaboratif avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et les services du Département (DATER)** : L'objectif reste de proposer une prestation d'appui aux collectivités dans le domaine des aménagements urbains afin que les membres de l'ATD36 disposent d'un bureau d'études en capacité de réaliser une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre suivant les projets.

2- Cartographie des adhérents

Au 31/12/2024, l'agence compte 215 membres : 208 communes et 7 communautés de communes, ainsi que le Département. Au 01/01/2024 la communauté de communes Val de l'Indre – Brenne n'ayant plus la compétence voirie, s'est retirée de l'ATD 36.



Département de l'Indre

Communes et EPCI adhérentes à l'ATD



ATD
Communes
Epci

Limite
UT

Département de l'Indre
DRIPE - Cellule SDC
Source: IGN, Département de l'Indre
Date: 2025-03-04
Copyright Gps 3-29

3- Rappel des processus de demande et d'instruction

• Mise à disposition des adhérents

Chaque adhérent est rattaché à une unité territoriale de la Direction des Routes du Département, mise à disposition de l'ATD 36 pour organiser et réaliser les missions de l'agence.

Ce site est toujours composé de 3 modules :

- Documents ressources : ce module propose des modèles d'actes administratifs de gestion du domaine public (arrêtés de circulation, autorisations de voirie, ...), des modèles de bordereaux de prix et autres documents pouvant aider les adhérents à la gestion du patrimoine routier communal ou intercommunal. Le nouvel outil facilite la consultation de la base ressource via un moteur de recherche.

- Demande d'assistance : ce module permet de solliciter les services territoriaux de la Direction des Routes du Département pour une demande d'aide. Les adhérents choisissent le thème (et sous-thème si besoin) et précisent leur demande (lieu, circonstance, ...). Celle-ci est réalisée directement depuis le site et transmise automatiquement à l'Unité Territoriale compétente pour y répondre. Le nouveau site internet permet à l'adhérent de suivre les différentes étapes de la demande d'assistance et de retrouver les documents de réponse.

- Créer un arrêté temporaire de circulation : ce module permet de créer un arrêté temporaire de circulation. L'adhérent renseigne les différents champs puis il est ensuite redirigé pour télécharger le document. Il est possible de le modifier au format traitement de texte.

• Traitement d'une demande

Les demandes arrivent à l'Unité Territoriale directement dans la bannette dédiée à l'ATD via la demande d'assistance formalisée sur le site www.Mesdemarches36.fr. L'Unité Territoriale est également informée par mail de la demande d'assistance formulée par l'adhérent.

Le site internet reste la seule porte d'entrée pour les adhérents quel que soit l'objet. Chaque demande d'assistance fait l'objet d'une réponse sur la plateforme avec un courriel d'information préalable.

Néanmoins, pour faciliter l'utilisation du site ou en cas de blocage, les adhérents ont la possibilité de contacter le service par téléphone (☎ 02 54 08 38 00).

4- Formation au nouveau site de l'ATD 36

Depuis 2023, ce sont 72 secrétaires de mairie qui ont été contactées dont 21 en 2024 pour évaluer le bon fonctionnement de l'Agence Technique, rappeler les missions réalisées, apporter des informations sur les fonctionnalités du site de l'ATD et délivrer une formation individualisée le cas échéant.

Une initiative en 2024 :

Une rencontre s'est tenue le 24 septembre dernier à la salle des fêtes de GOURNAY avec les secrétaires de mairie des communes faisant partie des communautés de communes de la Marche Berrichonne et du Val de Bouzanne. Cette réunion a permis de rappeler les missions de l'ATD 36 et de présenter les fonctionnalités de l'application de l'ATD 36 et d'échanger sur les problèmes rencontrés en matière de gestion de la voirie.

5- Action de sensibilisation liée à la commande publique

En juin dernier, sur 3 sessions, les adhérents de l'ATD 36 (24 représentants de communes et 3 représentants de communautés de communes) ont pu bénéficier en visioconférence, d'une action de sensibilisation sur les dispositions importantes relatives à la commande publique répondant ainsi à un des objectifs fixés l'année précédente. Ce sujet a fait ensuite l'objet d'une brève qui a été diffusée au mois de mai.

L'évaluation de cette action a été jugée très positive par les adhérents ayant participé.

II – BILAN D'ACTIVITÉS 2024

1- Utilisation des moyens mis à disposition sur le site

• Modules « demandes d'assistance »

Module utilisé	2022		2023		2024	
	Qté	Répartition	Qté	Répartition	Qté	Répartition
Demandes d'assistance	287	communes : 277 CDC : 10	254	communes : 248 CDC : 6	304	Communes : 295 CDC : 9

Depuis la mise en service de l'ATD36, sur les 215 adhérents (donc non inclus la commune de SAINT-MAUR dont les droits sont limités à l'utilisation de l'outil arrêtés de circulation), 205 ont au moins une fois réalisé une demande d'assistance soit 95,34 %.

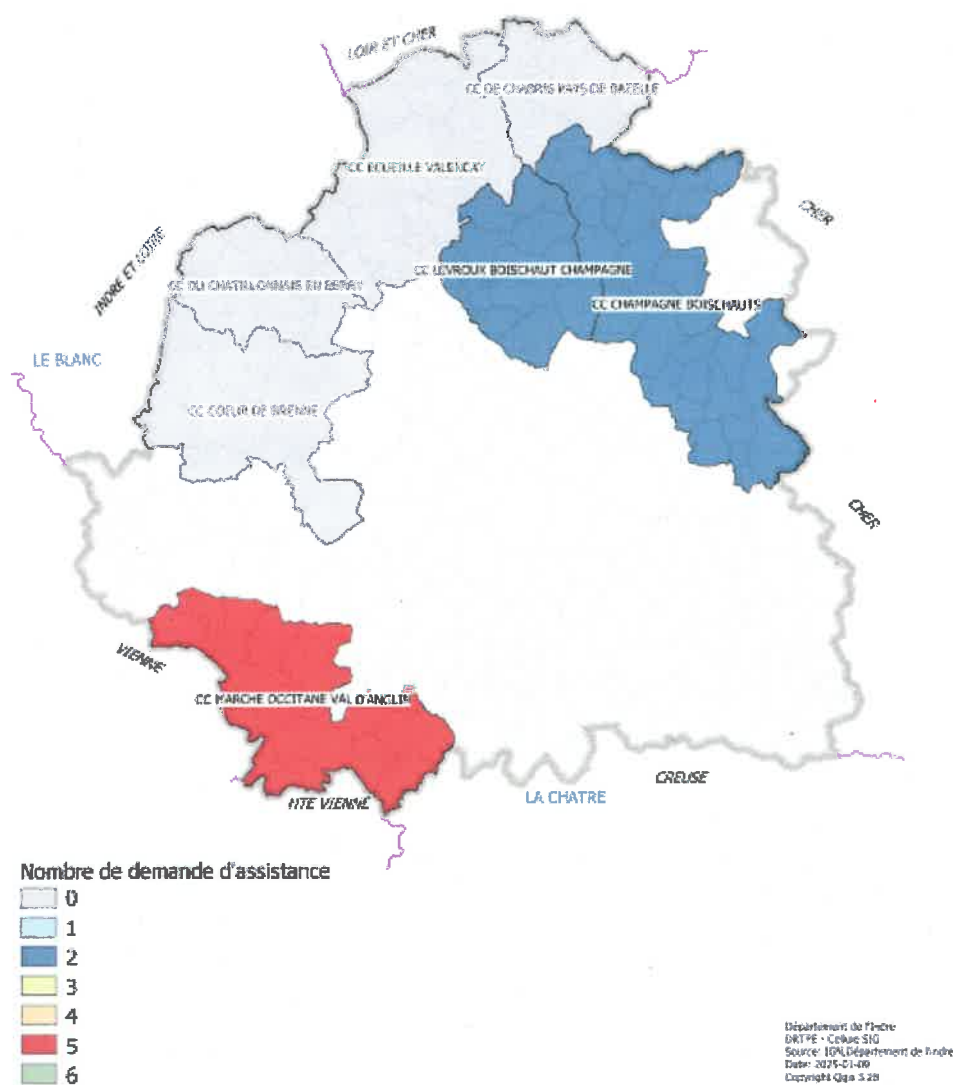
4 membres ont sollicité l'assistance pour la première fois en 2024.

RAPPEL : Le nombre de demandes d'assistance formulées par les adhérents n'est pas limité. Les moyens mobilisés par l'ATD36 diffèrent en fonction de la nature et de la complexité de chaque demande.

• Répartition des demandes par adhérent

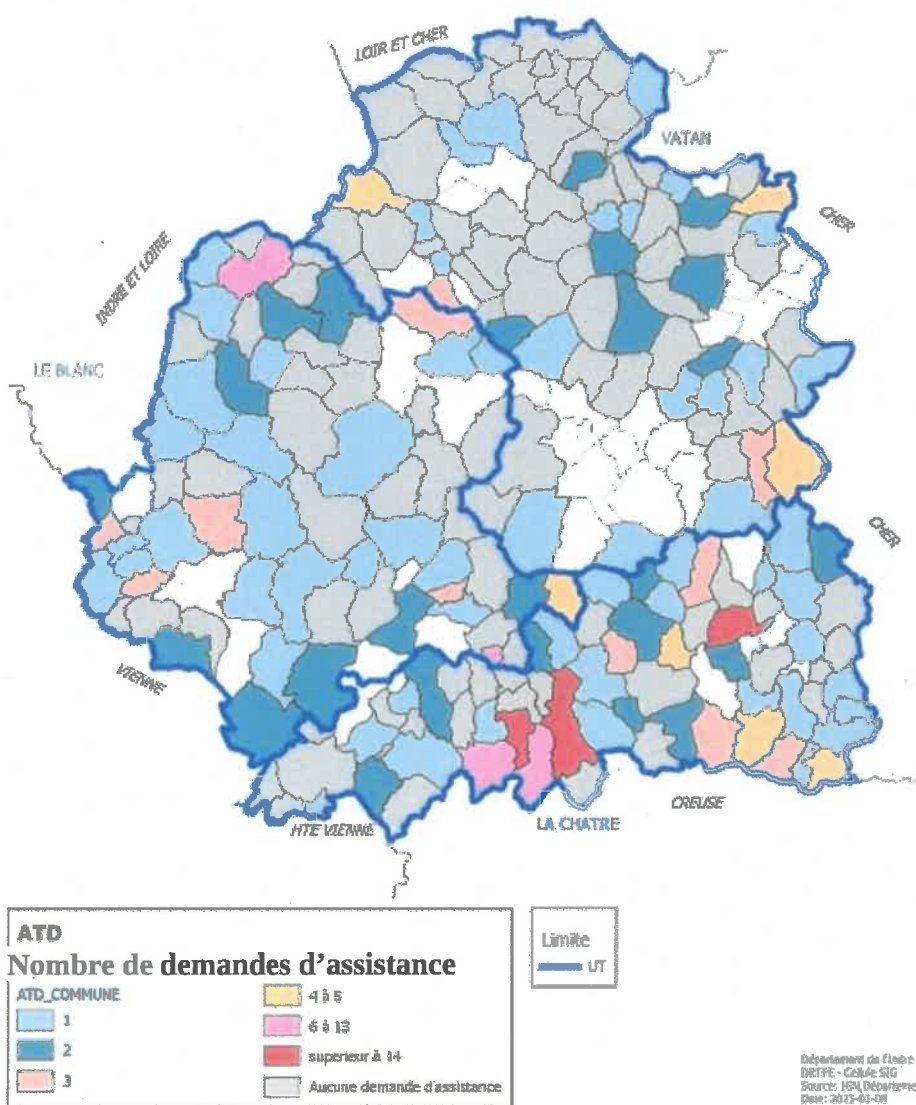
➤ Demandes réalisées par les EPCI

Nombre de demandes d'assistance
dans les Epci adhérents à l'ATD – Année 2024



DEPARTEMENT DE L'INDRE

Nombre de demandes d'assistance dans les communes ATD – Année 2024



2- Détail des demandes

• Généralités

304 demandes d'assistance ont été saisies sur le site.

Elles sont réparties comme suit :

	2022		2023		2024	
Nature de la demande	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Gestion du domaine public (GDP)	183	72,05 %	213	73,20 %	222	73,03 %
Programmation de travaux de voirie	61	24,02 %	45	15,46 %	54	17,76 %
Programmation de travaux ouvrages d'art	9	3,54 %	23	7,90 %	20	6,58 %
Mission complémentaire programme travaux	1	0,39 %	10	3,44 %	8	2,63 %
Total	254	- 11,50 %	291	14,57 %	304	4,46 %
Nombre d'adhérents	214		216		215	
Ratio nombre de demandes / adhérent	1,19		1,35		1,41	



On constate que le nombre de demandes entre 2023 et 2024 a augmenté de 4,46 %.

Les demandes de missions complémentaires sont stables par rapport à l'année 2023 : la charge d'activité liée au travail collaboratif entre le CAUE, l'ATD et les services du Département (DATER) s'est maintenue.

• **Détail des demandes relatives à la GDP**

La Gestion du Domaine public avec 73,03 % représente toujours, en nombre de dossiers, la part la plus importante des demandes.

Thème	2022	2023	2024	Evolution N-1
Gestion du Domaine Public -> Arrêtés Permanents	19	10	18	8
Gestion du Domaine Public -> Arrêtés Temporaires	75	96	92	-4
Gestion du Domaine Public -> Autorisations de voirie	56	65	69	4
Gestion du Domaine Public -> Classement voirie	13	13	23	10
Gestion du Domaine Public -> Règlement de voirie	18	25	14	-11
Gestion du Domaine Public -> Chemins ruraux	2	4	6	2
TOTAL	183	213	222	9

Les domaines les plus sollicités concernent toujours les « arrêtés de circulation temporaires » et les « autorisations de voirie », qui nécessitent une technicité particulière.

Les « arrêtés de circulation permanents » ont à nouveau augmenté par rapport à 2023.

Le « classement de voirie » qui a connu une période plutôt stable connaît cette année une augmentation.

En revanche, la thématique « règlement de voirie » a connu une baisse cette année et celle sur les « chemins ruraux » mise en place au second semestre 2020, évolue toujours très faiblement.

• **Détail des demandes relatives à la programmation des travaux de voirie**

La programmation des travaux de voirie est la deuxième thématique la plus sollicitée par les adhérents, cette année elle a connu une progression par rapport à 2023 et représente plus de 17 % de l'activité.

Thème	2022	2023	2024	Evolution N-1
Programmation Travaux de voirie -> Diagnostic sécurité routière	16	7	15	8
Programmation Travaux de voirie -> Programmation pluriannuelle	40	33	35	2
Programmation Travaux de voirie -> Signaler un problème ponctuel	5	5	4	-1
TOTAL	61	45	54	9

Le nombre de demandes concernant les diagnostics sécurité routière et la programmation pluriannuelle sont en légère hausse cette année.

Le nombre de demandes sur le signalement d'un problème ponctuel reste stable.

Analyse en km :

Thème	2022	2023	2024	Evolution N-1
Diagnostic visuel - km de voirie effectués (cumulés)	4475	4668	4937	269
Diagnostic visuel - km de voirie programmés (cumulés)	4931	5190	6050	860
Soit réalisés	90,75 %	89,94%	81,60 %	
Estimation de travaux d'entretien de voirie en km	144	101	37	

A la fin de l'année 2024, le diagnostic pluriannuel des voies a été réalisé pour 93,95 % des adhérents (contre 62,26 % en 2018).

• **Détail des demandes relatives à la programmation des travaux d'ouvrages d'art**

Thème	2022	2023	2024	Evolution N-1
Programmation Travaux Ouvrage d'Art -> Programmation pluriannuelle	8	15	8	-7
Programmation Travaux Ouvrage d'Art -> Signaler un problème ponctuel	1	8	12	4
TOTAL	9	23	20	-3

Le nombre de demandes relatives à l'assistance à la programmation des travaux d'ouvrages d'art « programmation pluriannuelle » est en baisse. Le rapport d'activités 2024 prévoyait de poursuivre le développement de la mission relative au recensement et au diagnostic du patrimoine d'ouvrages d'art.

Cette année 2024 a connu à nouveau une baisse comme en 2022, seulement 8 adhérents ont formulé une demande de programmation pluriannuelle sur les ouvrages de leur territoire. A contrario, l'assistance à la programmation des travaux d'ouvrages d'art « signaler un problème ponctuel » connaît une légère augmentation.

Analyse en nombre d'ouvrages visités :

Thème	2022	2023	2024	Evolution N-1
Diagnostic visuel – nbre ouvrages visités	46	180	53	-127

Après le travail important qui avait été mené au cours de l'année 2023 sur les visites d'ouvrages, l'année 2024 a connu une baisse du nombre de réalisations de visites.

• **Mise à disposition de données sur l'outil SIG « Igéo36 » du S.D.E.I.**

L'ATD36 a établi une convention avec le S.D.E.I. pour permettre aux adhérents de bénéficier d'une mutualisation des données géographiques et ainsi pouvoir consulter leur patrimoine sur l'outil SIG « Igéo36 » du S.D.E.I.

Les adhérents peuvent ainsi visualiser l'état de leur voirie et ouvrages d'art suite aux diagnostics réalisés.

Au 31/12/2024, 5 397 km de voiries communales ont été cartographiés.

92 % des adhérents à l'ATD peuvent consulter leurs données sur le site Igéo36.

3- Rappel du périmètre d'intervention de l'ATD 36 pour les missions complémentaires

L'ATD 36 n'a pas vocation à réaliser de la maîtrise d'œuvre mais à permettre la mise en œuvre d'un programme de travaux d'investissement limité à 30 000 € HT par an. Pour la réalisation de cette mission, une participation financière de 4 % du coût des travaux est appliquée en plus de la cotisation annuelle.

Il n'y a pas eu de mission assurée en 2024.

4- Les évolutions au cours de l'année 2024

Les brèves ATD

Depuis le début de l'année 2019, l'ATD36 a instauré une information régulière en diffusant des brèves permettant d'évoquer des sujets d'actualité technique et/ou réglementaire. L'envoi de brèves a été poursuivi tout au long de l'année 2024, conformément aux objectifs envisagés.

Brève N° 2024-01	Classement de la voirie communale
Brève N° 2024-02	Interdiction aux véhicules motorisés sur les chemins ruraux
Brève N° 2024-03	Durée de vie des panneaux de signalisation
Brève N° 2024-05	Principe et règles de passation de la commande publique
Brève N° 2024-08	Gestion des animaux errants, blessés ou morts sur le domaine public
Brève N° 2024-09	Les compétences de l'ATD 36 et du Département
Brève N° 2024-10	Le certificat d'alignement
Brève N° 2024-11	Gestion d'un arbre mort « situé en domaine privé » menaçant la sécurité des usagers le long d'une voie ouverte à la circulation

Les adhérents sont toujours invités à faire connaître les sujets ou des points particuliers qu'ils souhaiteraient voir développer via ces brèves.

Les documents ressources

Certains documents ressources ont été mis à jour. Les documents insérés ou modifiés dans la bibliothèque du site ATD36 sont :

19/01/2024	Mise à jour	GDP	Classement de la voirie communale	Brève n° 2024-01
14/05/2024	Mise à jour	COMMANDE PUBLIQUE	Seuil procédure marché public de travaux - marché public de fournitures et services	Brève n° 2024-05

5- Évaluation relative aux missions collaboratives entre le CAUE, l'ATD36 et le Service du Département (DATER)

Lors de l'Assemblée Générale du 15 mars 2024, il a été décidé que ces nouvelles missions devaient faire l'objet d'une seconde année d'évaluation financière au regard des moyens mobilisés.

Au total en 2024, il a été engagé ou réalisé pour partie, un travail d'appui en ingénierie communale sur le domaine de l'aménagement pour 8 communes (en 2023 pour 10 communes).

A budget constant, cette mission a été intégrée dans l'exercice 2024 mais constitue un plafond en termes de charge de travail supplémentaire au risque de ne pas pouvoir satisfaire les demandes des adhérents dans un délai raisonnable.

Néanmoins, il est proposé de pérenniser la mission dans le champ de compétence de l'ATD36.

COMMUNES	AVANCEMENT			OBSERVATIONS
	Étude de faisabilité	Étude financière	Dossier de consultation	
Buxeuil * Aménagement traversée du bourg – accès cimetière – RD 960	✓			Étude de faisabilité en cours
Condé *Aménagement espace aire de pique-nique RD 85				Étude de faisabilité à engager
Poulligny Saint Martin * Aménagement traversée du bourg – RD 36 et 83b				Étude de faisabilité à engager
Poulligny Saint Pierre * Aménagement rue Jean Rameau RD 61	✓	✓	✓	DCE maîtrise d'œuvre réalisé
Lye * Aménagement de la traversée du bourg – RD 33	✓			Étude de faisabilité réalisée
Châtillon sur Indre *Aménagement de l'avenue de Verdun – RD 13	✓			Étude de faisabilité réalisée
La Châtre l'Anglin * Aménagement de la traversée du bourg – RD 1	✓			Étude de faisabilité réalisée
Feusines * Aménagement de l'entrée d'agglomération – RD 26	✓			Étude de faisabilité en cours
Vendoeuvres * réaménagement du stationnement au stade * aménagement Place de la Cailladière RD24	✓	✓		Étude de faisabilité réalisée

III- BILAN COMPTABLE

Le Compte Administratif 2024 est le suivant :

CA 2024	Dépenses	Recettes	Déficit
Section de fonctionnement	307 254,27 €	304 256,50 €	- 2 997,77 €

Le report 2023 était de + 55 630,64 €.

Le déficit du CA 2024 est de – 2 997,77 €.

Le total du CA 2024 est donc de 52 632,87 €.

IV- LES PERSPECTIVES 2025

Après une présentation des missions et du fonctionnement de l'ATD 36 par les services, les communes de Saint-Pierre-de-Jards, Langé et Bélâbre ont formulé en fin d'année 2024 auprès de l'Agence Technique Départementale une demande d'adhésion. Ces demandes d'adhésion seront soumises à l'approbation des membres de la prochaine Assemblée Générale.

L'ATD36 répond aux objectifs fixés initiaux, à savoir l'assistance dans la gestion du domaine public routier communal et intercommunal et à la programmation des travaux dans le domaine de la voirie et des ouvrages d'art.

L'assistance à la gestion des chemins ruraux et la prestation d'appui aux collectivités dans le domaine des aménagements urbains sont venues compléter le champ d'intervention de l'ATD36.

En 2025, l'ATD36 devra conforter les missions actuelles :

- en assurant une mise à jour de la mission d'aide à la programmation des travaux de voirie y compris sur les chemins ruraux ;
- en poursuivant le développement de celles relatives au recensement et au diagnostic du patrimoine d'ouvrages d'art ;
- en intégrant le travail collaboratif avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et les services du Département (DATER). L'objectif reste de proposer une prestation d'appui aux collectivités dans le domaine des aménagements urbains afin que les membres de l'ATD36 disposent d'un bureau d'études en capacité de réaliser une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre suivant les projets ;
- en assurant la mise à disposition des mises à jour de l'outil cartographique ;

- en poursuivant la diffusion de « brèves » relatives à l'actualité technique et réglementaire dans le domaine d'activité de l'ATD36 à une fréquence trimestrielle a minima et en continuant à enrichir le module « Ressources » de documents de référence tout en assurant une veille juridique de ces documents ;
- en poursuivant l'assistance téléphonique ou la délivrance de formation à distance auprès des adhérents qui le souhaitent sur les missions de l'ATD36 ou/et sur le fonctionnement du nouveau site internet de l'ATD36 ;
- en proposant à nouveau une action de sensibilisation auprès des adhérents sur les dispositions importantes relatives à la commande publique.